CONGRÈS DES ÉLUS DE MARTINIQUE

RAPPORT DU PRESIDENT
DU CONGRES DES ELUS DE MARTINIQUE

A

MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONGRES DES ELUS
DE MARTINIQUE

SEANCE DU LUNDI 17 OCTOBRE 2022

POINT D'ETAPE INTERMEDIAIRE
DU GROUPE DE TRAVAIL DIAGNOSTIC
DE LA COMMISSION AD HOC
DU CONGRES DES ELUS DE MARTINIQUE :
AUDITIONS

Document de travail

INTRODUCTION

Le Congrès des élus de Martinique, temps de travail et de cohésion collective pour rechercher des solutions au regard de la situation sociale, démographique, culturelle, économique fortement dégradée de notre Martinique réuni le 12 Juillet 2022, a retenu 7 thématiques autour desquelles les pistes de réflexion s'organiseraient à savoir :

- Mieux être et mieux vivre ensemble en Martinique
- Répondre à l'urgence démographique
- Résilience et gestion durable du territoire
- Affirmer l'identité et la fierté martiniquaises
- Réformer le cadre institutionnel et instituer un droit à l'initiative
- Réussir le défi de l'autonomie alimentaire
- La performance économique territoriale

Pour ce faire, une commission ad hoc chargée d'organiser, d'animer et de suivre les travaux de réflexion a été mise en place le 19 Juillet 2022. Cette dernière a défini ses modalités organisationnelles, le 26 Juillet 2022. Elle a ainsi constitué 3 groupes de travail d'une dizaine de membres, un groupe de travail « Diagnostic », un groupe de travail « Préconisations » et un groupe de travail « Nouvelles compétences et pouvoirs normatifs à négocier »

La Commission ad hoc du Congrès a également désigné les animateurs de ces différents groupes.

Lancé le 18 Août 2022, le groupe de travail DIAGNOSTIC animé par Mme Catherine CONCONNE, Conseillère à l'Assemblée comprend les membres suivants :

Jean François BEAUNOL
Francis CAROLE
Catherine CONCONNE
Annick COMIER
Gilbert COUTURIER
Yannick ETIENNE NOTTE
Didier LAGUERRE
Eugène LARCHER
Daniel MARIE-SAINTE
Patricia TELLE
Marie-Frantz TINOT

Le diagnostic s'appuiera sur :
- les différents schémas existants,
- les réunions citoyennes organisées dans les communes du territoire. Sur 16 prévues, 3 se sont déjà tenues.
- les auditions des acteurs socioéconomiques, institutionnels et de la société civile
- une plateforme numérique de consultation citoyenne sur laquelle la population peut faire des observations.

Ce point d'étape prend en compte les différents schémas existants et les auditions.

Les constats relevés dans le cadre des auditions seront énoncés dans une rubrique intitulée : « ILS ONT DIT » sur toutes les thématiques.

Par ailleurs, afin d'approfondir le diagnostic de la situation Martiniquaise, le groupe de travail « Diagnostic » a choisi de procéder aux auditions susmentionnées autour des thématiques retenues par le congrès des élus.

Document de travail

Ces auditions d'une durée d'une heure ont été séquencées de la façon suivante :

15 minutes : il s'est agi pour les acteurs de faire un rappel des données du secteur par :
- La présentation des chiffres
- L'inventaire de la réalité des données : budgets, ….
- Quelques statistiques

15 minutes : durant cette phase ils ont évoqué les difficultés de fonctionnement du secteur

10 minutes : Leur présentation s'est conclue par des suggestions de solutions

20 minutes : Durant cette phase, les membres du groupe de travail ont engagé un débat avec les personnes interviewées sous forme de questions/réponses.

Les éléments contenus dans ce dossier constituent une photographie de l'existant, reflétant les éléément plus pertinents de l'état des lieux

Il constituera une base de travail pour le groupe de travail « Préconisations ».

« Les meilleurs spécialistes des affaires martiniquaises sont les Martiniquais »

Pierre ALIKER, Février 2014

Document de travail

5. REUSSIR LE DEFI DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

AUDITIONS :

- M. Jean Claude DESGROTTES, BANAMART
- M Charles LARCHER, CODERUM
- M. Eric EUGENIE – Justin CERALINE, SICA CANNE UNION
- M. Michel BEROARD, USINE GALION
- M. Ange MILIA, MADIVIAL
- M. Ruidice RAVIER, ASSOCIATION MARTINIQUAISE DES FRUITS ET LEGUMES
- Mme Katia ROCHEFORT, PARM
- M. Eric BECHET, Comité régional des pêches maritimes

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Mémento statistiques agricole 2019 AGRESTE MARTINIQUE
- Aide à la relance de l'exploitation agricole - instruction ministère de l'agriculture et de l'alimentation 18 septembre 2019
- Alimentation durable 2022 ADEME Chiffres clés Martinique
- Plan de relance et transformation de l'agriculture de Martinique 2020/2030 Chambre d'agriculture
- CODERUM –filière canne suce rhum en chiffres
- Documents stratégiques bassin maritime des Antilles – cuba juin 2021
- Etude PARM 2022 –Kantar « Quels comportements et opportunités d'innovations alimentaires aux Antilles-Guyane»
- Compte rendu Journée d'information et d'échange au Legta de Croix Rivail 2019 « Installation et transmission agricole : quels accompagnements

Document de travail

Réussir le défi de l'Autonomie Alimentaire

L'autonomie alimentaire est un enjeu porté par l'ensemble des instances publiques. C'est une réponse au contexte de crise économique et sociale, et de désordres climatiques. Le contexte ultrapériphérique et insulaire de la Martinique, soumises à des risques accrus de dépendance alimentaire à l'externe est à prendre en compte.

L'autonomie alimentaire vise à subvenir aux besoins alimentaires d'une population locale, à maintenir la diversité de l'offre et à permettre un accès facile aux produits pour tous. L'autonomie alimentaire par la production localisée est donc un enjeu majeur.

Agriculture martiniquaise

Existence de productions variées et réalisées par la majorité des agriculteurs

- 70 % d'agriculteurs font de la diversification
- On y retrouve des produits tels que les productions maraichères, vivrières et fruitières, les productions animales, les productions de transformation (miel sucre et rhum...), les productions de plantes aromatiques, à parfum et médicinales ainsi que le café et le cacao

Données sur l'état des filières

La production de banane

- Surface déclarée : 4 428 ha
- Surface médiane des exploitations : 3,84 ha
- Nombre de planteurs : 359
- Production commercialisée :140 434 Tonnes

La production de la canne à sucre

- Surface déclarée : 3 839 ha
- Nombre de planteurs :168
- Production livrée : 206 396 T dont livraison usine Galion : 31 756 T et dans les distilleries : 174 640 T

Les productions de fruits et légumes

- Ananas 888 T
- Bananes créoles 1690 T
- Légumes 10 599 T
- Tubercules 3 472 T
- Fruits 2 071 T
- Total fruits et légumes : 18 712 T

Les productions animales

La crise du foncier agricole et l'apport de la Banque de Terres

- L'accompagnement à l'installation et la transmission en agriculture est un enjeu clé pour le territoire avec le renouvellement des générations d'agriculteurs et la préservation du foncier
- S'installer et transmettre suppose de présenter un projet cohérent (viable) et de réunir les conditions de mise en valeur du foncier. Pour de nombreux agriculteurs il est plus avantageux de rester en activité que de transmettre. Cela s'explique entre autres par la faiblesse de la retraite, l'espoir de soit en retirer une forte plus-value à la revente du foncier soit la transmission à ses propres enfants
- Par convention concours technique n°15-644-1, la CTM a confié la gestion de la Banque de Terre à la SAFER et à la CHAMBRE D'AGRICULURE DE LA MARTINIQUE.
- Les terrains de la banque de terre sont confiés aux agriculteurs par voie de convention de location moyennant des loyers ; 2 types de convention sont en vigueur :

Document de travail

- Les baux à ferme conclus pour une durée de 9 ans renouvelable par tacite reconduction (41 locataires)
- Les conventions de mise à disposition d'une durée de 6 ans renouvelable une fois ; elles sont applicables depuis 2018

La répartition de la Surface Agricole Utile (SAU) n'est pas tournée vers la diversification et donc l'Autonomie Alimentaire. Ainsi, l'enjeu d'un changement d'un modèle agraire est d'autant plus important

- 19% banane, 14 % pour la canne, 19% pour toutes les cultures végétales de diversification et 48% de surface en herbes et culture fourragères
- Plus de 98% de la banane cultivée est dédiée à l'exportation
- Une diminution de la SAU hors canne et banane de –17% (soit -222ha) de 2005 à 2019
- Une baisse de la production locale hors canne et banane de –11%
- Contamination des sols : sur les 32.000 ha de la SAU il y a 6 200 ha (19% moyennement à fortement contaminée) et 2 510 ha (8% fortement contaminée)

Un savoir-faire et un potentiel humain à consolider

- Près de 2200 exploitants en activité
- En 2020, l'emploi salarié dans le secteur Agriculture est de 3.4 % en baisse mais il existe de besoins importants de main d'œuvre dans les exploitations.
- L'enseignement agricole en nette amélioration, allant du cycle court CAPA – BPA au cycle long bac technologique – bac professionnel – bac S, et au cycle supérieur BTSA Licence professionnelle (agriculture biologique - aménagement et gestion des ressources en eau – traitement et gestion des déchets)
- 2 Établissements agricoles (LEGTA de Croix Rivail – LPA du Robert)
- 3 Établissements privés (MEREO Morne Rouge - Rivière Pilote et à Fort De France
- 592 élèves scolarisés en 2019

Le déclin démographique touche également l'activité agricole

- En 2020 les exploitants sont âgés en moyenne de 56 ans contre 52 ans en 2010
- 67 % des élevages bovins viande dirigés par au moins un exploitant sénior (+55 ans)
- La population des exploitants agricoles diminue entre 2010 et 2020 de –20%
- Parmi les 2750 exploitants seuls 16% sont des femmes comme en 2010
- La part des exploitants de moins de 40 ans passe de 10% à 6% en 10 ans mais surtout celle de 60 ans et plus augmente fortement de 36% en 2020 contre 25% en 2010
- Enfin les exploitants séniors (55 ans et +) représentent désormais 57% des effectifs, soit 17 points en plus qu'en 2010

L'espace forestier

Les ressources forestières martiniquaise

- Les terres occupées par les friches ou les terres insuffisamment cultivées sont estimées à environ 24000 ha en 2017. Elles demeurent mobilisables pour l'agriculture.
- Elle couvre 48.000 ha soit 44% de la surface de l'ile
- 1/3 de la forêt de l'ile est publique et gérée par l'ONF
- 2/3 de la forêt est privée (32.000 ha)
- L'exploitation forestière concerne exclusivement le bois d'œuvre
- Son exploitation a représenté un volume de 1883 m3 pour un besoin de 60.000 m3 en 2015.
- Le potentiel d'exportation du Mahogany est de 4 à 5.000 m3
- Il existe un potentiel de développement énergétique (biomasse)
- Il existe un potentiel de développement de culture de niche (Café, Cacao, Vanille, Miel)

Document de travail

Alimentation et Santé

Un marché de la restauration collective à conquérir … par la qualité

- 33% des produits consommées proviennent de Martinique
- 99% des produits ont aucun Signe d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO)
- 66% des consommations proviennent de grossistes-importateurs (concurrence par le prix).
- Les lois EGALIM 2 L2021-1357 et Climat & Résilience L2021-1104 du 22 aout 2021 donnent une place obligatoire et importante à l'agriculture locale et de qualité. Ainsi qu'un prix plus juste pour les agriculteurs.
- Les Collèges et Lycées servent plus d'1 million de repas par an en Martinique

Filière Bio : Une production locale encore faible mais en plein essor

- Une Surface Agricole Utile en hausse : 196 ha en 2011 et 480 en 2019
- 50 producteurs certifiés bio et 13 en conversion (+ 5% par rapport en 2018)
- 90% de la production est consommés par les habitants
- La filière représente 2,6% de la SAU (contre 4% en Hexagone)
- Une majorité de petites exploitations maraichères (4,52 ha en moyenne en 2014)
- Le cheptel certifié bio est majoritairement composé de poulets et poules pondeuses

Une Santé par l'alimentation (chère !) qui pose question : maladies chroniques et surpoids

- Se nourrir en Martinique coute 38% plus chère qu'en Hexagone
- 64% des femmes sont en surpoids dont 27% en obésité (25,3% en Hexagone)
- 52 % des hommes en surpoids dont 18% en obésité (41% et 15,8% en Hexagone)
- 35% des enfants en surpoids (13% en Hexagone)
- 90% des calories consommées sont importées

Le gaspillage alimentaire

- 50 Kg/hab/an de déchets alimentaire dont 5 kg non consommés
- 580 tonnes d'invendus dans les supermarchés et hypermarchés
- 29.5 % des repas à la cantine sont jetés soit 980 tonnes

Une production primaire insuffisante

Au regard de nos consommations de produits agricoles non transformés notre production locale est insuffisante et possède un véritable potentiel de développement.

- Légumes : 35% de production locale dans notre consommation
- Fruits : 23,2% de production locale
- Tubercules : 6,6% de production locale
- Poisson : 12 % de production locale
- Miel : 14% de production locale

Une multiplication des aléas climatiques avec des effets directs sur les rendements des exploitations et qui exposent l'existence des plus fragiles.

La question des indemnisations demeure d'actualité notamment sur les délais de mise en œuvre qui sont particulièrement longs.

Une réglementation inflationniste, tatillonne et de plus en plus éloignée des réalités de l'agriculture martiniquaise et des capacités (moyens) des agriculteurs

Document de travail

Focus sur l'importation

Le taux de dépendance alimentaire réel aux importations est de 87%

Oeufs	97 %
Légumes	35 %
Porc	29 %
Boeuf	19 %
Fruits	25 %
Poissons	12 %
Volailles	12 %
Tubercules	7 %

D'où viennent les importations

Hexagone	70%
Union européenne	15 %
Amérique du nord	4 %
Amérique centrale - caraïbes	2 %
Amérique du Sud	2 %
Asie	1 %

- 94 % de l'impact carbone dépend de la production, qu'elle soit locale ou importée

- Les productions locales dépendent elles-mêmes des importations notamment l'agroalimentaire et l'élevage (matières première – alimentation animale – engrais...)
    - Aussi l'autonomie alimentaire de la Martinique passe également par l'autonomie en engrais et en nourriture pour animaux

Focus sur le POSEI

Le poids du POSEI appelle à de nombreuses interrogations

- Bénéficie de mesures spécifiques qui adaptent le droit européen en tenant compte des caractéristiques et contraintes particulières des 5 régions ultrapériphériques de l'Union Européenne

- Base juridique : article 439 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)

- Les mesures en faveur des filières :
    1 Filière bananes .....96 750 759 €
    2 Filière animales .....11 928 063 €
    3 Filière canne sucre rhum ..... 5 354 337 €
    4 Filière végétales.....4 909 903 €
    TOTAL ..... 18 952 062 €.

- Comment mieux prendre en compte les filières de diversification ?
    - Au bénéfice des petites exploitations
    - Abondement des crédits pour la filière de diversification
    - Ouverture des dispositifs d'aide POSEI à la diversité des modèles d'organisation agricole forme associative – marchés de production – GIEE...)

Document de travail

Economie bleue, pêche et aquaculture

La pêche une activité essentiellement artisanale – l'aquaculture un secteur d'avenir ...pourtant en difficulté

- + de 300 espèces de poissons côtiers
- 950 T production totale estimée
- 1000 emplois
- 10 M€ CA annuel
- Des aires marines protégées avec le Parc naturel marin de la Martinique
- 7 ports de pêche
- 18 APIT (aménagements de pêche d'intérêt Territorial)
- + de 45 % de la production pêchée sur DCP
- Très grande diversité des métiers de la mer avec des activités traditionnelles (pêche construction navale activités portuaires tourisme...) OU émergente (énergie marine renouvelable – biotechnologies...)

2 structures proposent des formations continues de navigants (ponts et machine) : l'EPFMA (Martinique) et TOP 50 en Guadeloupe, qui proposent des formations répondant aux normes OMI.

- Les entreprises de pêche sont essentiellement des petites unités familiales, financièrement fragiles
- + de 50 ans de moyenne d'âge
- 6 % part de l'emploi maritime dans l'emploi total
- 10 à 30 % c'est la part de la production locale dans la consommation globale de produits frais de la mer
- Une filière insuffisamment structurée (pas d'interprofession ou de structures organisatrices hors comités régionaux des pêches).
- 50 pesticides différents retrouvés dans les cours d'eau (ODE Martinique – CIRAD)
- Larges zones côtières contaminées à la chlordécone et interdites à la pêche
- 80 % de récifs coralliens des Antilles françaises sont dégradées
- Présence d'espèces invasives (poissons lions...)
- La fragilité des entreprises avec une majorité de TPE (1 personne), un manque de compétences en gestion d'entreprise et des difficultés de préfinancement.
- Dans le secondaire, 6 établissements, situés à Saint-Martin, en Guadeloupe et en Martinique, proposent des formations initiales de niveau IV et V aux métiers de la réparation nautique et de la marine marchande (pont et machine)
- 2 structures proposent des formations continues de navigants (ponts et machine) : l'EPFMA (Martinique) et TOP 50 en Guadeloupe, répondant aux normes OMI

Document de travail

Ce qu'il faut retenir !

❖ Qu'entend-on par Autonomie alimentaire et pourquoi est-ce un ENJEU ?

- L'autonomie alimentaire est un enjeu porté par l'ensemble des instances publiques
- C'est une réponse au contexte de crise économique et sociale et de désordres climatiques
- Vise à subvenir aux besoins alimentaires d'une population locale, à maintenir la diversité de l'offre et à permettre un accès facile aux produits pour tous.

❖ Les indicateurs et faits saillants

- Une production variée réalisée par la majorité des agriculteurs (70%)
- Comment mieux prendre en compte les filières de diversification ?
- La nécessaire réforme du POSEI
- L'accompagnement à l'installation et la transmission en agriculture un enjeu clé pour le territoire
- Un savoir-faire et un potentiel humain à consolider
- Le déclin démographique de la Martinique touche également l'activité agricole et la pêche
- La répartition de la Surface Agricole Utile (SAU) n'est pas tournée vers la diversification et donc l'Autonomie Alimentaire
- Les terres occupées par les friches ou les terres insuffisamment cultivées demeurent mobilisables pour l'agriculture
- Les réponses à la contamination des sols
- Un marché de la restauration collective à conquérir
- Une production locale bio encore faible mais en plein essor
- Une Santé par l'alimentation qui pose question : maladies chroniques et surpoids
- Comment lutter contre le gaspillage alimentaire
- Une multiplication des aléas climatiques avec des effets directs sur les rendements des exploitations et qui exposent l'existence des plus fragiles.
- La question des indemnisations et des délais trop longs demeure toujours d'actualité.
- Une réglementation inflationniste, tatillonne et de plus en plus éloignée des réalités de l'agriculture martiniquaise et des capacités (moyens) des agriculteurs
- 87% c'est le taux de dépendance alimentaire réel aux importations
- La pêche une activité essentiellement artisanale – l'aquaculture un secteur d'avenir mais en difficulté
- Comment faire face à la contamination à la chlordécone des zones côtières et à la dégradation des récifs coralliens
- Un fort besoin d'accompagnement des structures professionnelles